



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 56182

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur le phénomène de baisse du prix des logements en Île de France. En effet, ce phénomène est parallèle à la grave chute du nombre des transactions (près de 40 % au 1er trimestre 2009, par rapport à la même période en 2008). D'après les notaires de Paris-Île-de-France, il est envisageable d'assister désormais à un recul de 10 % des prix dans la région. Il lui demande donc si cette baisse aura tendance, d'après ses services, à connaître un palier ou à se poursuivre sur l'année 2010 ou 2011.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56182

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7365

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)